



*Edito Echanges Rencontres Dossiers*



**La lettre d'information**  
**AOUT 2022**

## EDITO

L'[Assemblée Générale 2022](#) s'est tenue le 9 juillet à Oppède. Vous en trouverez, avec la présentation qui a été projetée, le compte-rendu dans cette lettre.

Luberon Nature poursuit à la fois la modernisation de ses processus ainsi que la simplification de son fonctionnement. Dans cet esprit, les statuts ont fait l'objet d'un travail en profondeur pour en améliorer la lisibilité.

Les thématiques sur lesquelles nous apportons plus particulièrement notre attention depuis le début de l'année ont été bien présentes dans les actions que nous avons menées ces derniers mois.

Ainsi, vous pourrez prendre connaissance de la présentation qui a été faite à Oppède le 17 juin sur la pollution lumineuse. Elle a donné lieu à de longs échanges entre le public- environ 80 personnes- et le conférencier, Karl Antier (45mn), preuve que ce sujet interpelle. Est-ce de prime abord le fait que les solutions peuvent paraître simples dans leur élaboration : " on appuie sur un bouton et l'on règle le problème " ? Ou plutôt, le fait que cette nuisance est tellement flagrante qu'elle interpelle forcément sur ses conséquences qui ne peuvent pas être totalement neutres pour l'homme et la biodiversité ? Dans tous les cas, Luberon Nature va poursuivre ses actions dans ce domaine: d'autres conférences verront le jour dont certaines seront d'ailleurs réalisées

à la demande de communes qui entendent travailler sur le sujet et parfois même concourir pour l'obtention d'un label. Si vous avez récemment consulté notre site, vous aurez également pu constater notre action commune avec SIRTOM dont les camions arborent désormais pendant tout l'été le logo de Luberon Nature dans le cadre d'une action de communication en vue de limiter le nombre de dépôts sauvages en Luberon.

Nous vous souhaitons une excellente période estivale

## ECHANGES AVEC LES ADHÉRENTS

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRES 2022**

Les procès verbaux, présentations et autres documents relatifs aux assemblées générales sont disponibles sur notre site : <https://luberonnature.fr/assemblees-generales/>

La composition du nouveau Conseil d'Administration est aussi consultable sur notre site : <https://luberonnature.fr/conseil-administration/>



## **EVENEMENTS A SAINT-MICHEL L'OBSERVATOIRE**

Si vous souhaitez en savoir plus sur la pollution lumineuse, nous vous invitons à consulter le site et à vous inscrire pour un week-end ou une soirée à Saint-Michel l'Observatoire: beau moment de partage en perspective. Ce sera le week-end du 24 septembre : <https://luberonnature.fr/event/evenements-a-saint-michel-lobservatoire/> (voir aussi plus bas dans la section évènements).

Une balade pédestre est en cours d'organisation

## **LE LÉZARD VERT - ÉMERAUDE VIVANTE!**

Vous avez probablement tous vu, au moins une fois, un Lézard Vert. C'est un lézard qui est d'un vert émeraude. S'il vous entend approcher en marchant, il fuit à une vitesse surprenante. Cette espèce de lézard, nommé à juste titre, Lézard Vert, \**Lacerta bilineata* en latin, vit ici dans le Luberon et dans le sud de la France.

Pour son habitat, il aime la végétation assez épaisse, notamment l'herbe verte, trouvant là sa nourriture à base d'insectes et autres petites créatures, parfois même de fruits, ainsi qu'un bon camouflage.

Mais comme il est à sang froid, il a besoin aussi de se chauffer au soleil. Après l'hiver passé en hibernation, il sort donc pour manger, chercher un partenaire, ou se chauffer dans l'herbe, y compris au bord d'une route.

A nous d'être vigilants ! Si vous apercevez un lézard vert sur votre chemin, ralentissez. En effet, curieusement, quand une voiture approche, il arrive que le lézard vert réagisse en s'élançant vers elle au lieu de fuir, au risque de se faire écraser.

Donc, si vous le pouvez, ralentissez, ou même arrêtez-vous. Ainsi il va peut-être reculer et se re-cacher dans l'herbe au lieu de courir devant la voiture. En prime, vous pouvez apprécier la beauté étonnante de ce lézard à la couleur verte si vive !



Photo : Lézard vert (*Lacerta bilineata*). CCBY Flickr - Fra298

Dans la région il y a aussi le Lézard Ocellé, que l'on voit plus rarement. Ces lézards sont sur La Liste Rouge des Espèces Menacées.

Savez-vous qu'en France métropolitaine, « une espèce de reptiles et une espèce d'amphibiens sur cinq risquent de disparaître du fait des activités humaines ? Avec l'urbanisation diffuse, la multiplication des routes, la diminution de zones agricoles, etc... les animaux n'ont plus la place pour se nourrir ou se reproduire. Et c'est ainsi que nous entrons désormais de plein pied dans ce qu'on nomme "La Sixième Extinction" -

Alors, restons vigilants ! Ainsi, en juillet, lorsque les piscines sont ouvertes, il convient d'être particulièrement attentif: les lézards verts, comme les crapauds ou un tas d'autres animaux tombent parfois dans les piscines et ne peuvent pas en sortir. Notre recommandation, lorsque vous êtes absents, porterait dans ce cas sur l'installation d'une rampe qui permette à l'animal de s'extraire de la piscine plus facilement. Si vous êtes témoin d'un tel incident, vous pouvez évidemment utiliser le filet qui sert à nettoyer la piscine pour extraire l'animal de l'eau et le remettre doucement dans l'herbe.

Protégeons ces joyaux de la Nature !  
Crystal Woodward

A lire:

- [La Liste rouge des espèces menacées en France Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine](#)
- [Curieux : Le lézard vert](#)

## RENCONTRES AVEC LES ACTEURS DE LA VIE LOCALE

### RENCONTRE DU SDIS 84 À AVIGNON

Le président de Luberon Nature a rencontré le 3 juin dernier au SDIS 84 à Avignon le lieutenant-colonel Philippe CHAUSSINAND, responsable départemental du groupement des opérations au SDIS 84 et le commandant Vincent FAVRE, responsable de la planification opérationnelle.

Cette rencontre était motivée par la montée du risque incendie sur notre territoire consécutive à la progression des températures due à l'évolution climatique. Et d'ailleurs, le Conseil d'Administration de Luberon Nature a admis en son sein une nouvelle administratrice qui souhaite s'investir sur ce sujet.

Le SDIS 84 est structuré en 5 compagnies territoriales: Haut-Vaucluse, Ventoux-Dentelles, Confluence, Durance-les-Sorgues et Luberon.

La compagnie Durance-les-Sorgues couvre 18 communes. Son siège est le centre d'incendie et de Secours de Cavaillon et elle compte 8 centres répartis de la façon suivante :

- 1 Centre de Secours Principal (CSP) : Cavaillon.
- 1 Centre de Secours (CS) : L'Isle-sur-la-Sorgue.
- 6 Centres de Première Intervention (CPI) : Cheval-Blanc, Gordes, Le Thor, Mérindol, Robion, Velleron

La compagnie Durance-les-Sorgues compte 1 école de jeunes sapeurs-pompiers (L'Isle-sur-la-Sorgue).

La compagnie Luberon couvre 44 communes. Son siège est le centre d'incendie et de Secours de Pertuis et elle compte 9 centres répartis de la façon suivante :

- 2 Centre de Secours (CS) : Apt, Pertuis.
- 7 Centres de Première Intervention (CPI) : Beaumont-de-Pertuis, Bonnieux, Cadenet, Cucuron, La-Bastide-des-Jourdans, La-Tour-d'Aigues, Lauris.

La compagnie Luberon compte 2 écoles de jeunes sapeurs-pompiers (Apt, Pertuis). Le SDIS 84 dispose également de drones de surveillance et va accroître les points de veille par caméras.

Le principal enjeu du groupement opérationnel est lors d'un appel pour un feu d'évaluer le plus rapidement possible son importance et son potentiel de développement afin de mobiliser les justes moyens (ni trop, ni trop peu) pour ne pas sous-estimer mais aussi à l'inverse ne pas dégarnir les moyens en cas de l'arrivée d'un nouveau danger. Pour cela, le SDIS 84 est en train de développer une solution de prise de contrôle à distance des caméras de smartphones avec l'accord de son détenteur afin de pouvoir évaluer rapidement l'importance d'un feu lorsqu'il est signalé.

La préoccupation majeure du SDIS 84 est l'émergence des méga-feux comme il s'en est produit dans le Var l'année dernière et récemment depuis dans les Landes.

Il est à noter que 9 feux sur 10 seraient causés par l'homme, d'où l'importance d'une sensibilisation permanente à ce risque.

Luberon Nature souhaite donc apporter son concours aux dispositifs déjà opérationnels sur le territoire qu'elle couvre, en matière de sensibilisation des populations locales comme touristiques. Et pour cela, Luberon Nature va organiser dès le début de l'année prochaine des conférences sur le sujet du risque incendie dans diverses communes du Luberon désirant les accueillir.

# RENCONTRES AVEC LES ÉLUS

## **RENCONTRE DE MADAME LE MAIRE DE CABRIERES D'AVIGNON**

Le président de Luberon Nature a rencontré Madame le Maire de Cabrières d'Avignon, Madame Delphine CRESP, le 4 juillet pour faire le point sur les dossiers en cours auxquels Luberon Nature contribue par son analyse critique et constructive et son expertise.

## **RENCONTRE DU SENATEUR DE VAUCLUSE JEAN-BAPTISTE BLANC**

Le président de Luberon Nature et son Vice Président ont rencontré le sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste BLANC le 21 juillet pour examiner ensemble la problématique de l'artificialisation des sols en Vaucluse. Le sénateur œuvre dans l'application du principe du « zéro artificialisation nette » ou ZAN posé par la loi Climat et résilience du 22 août 2021.

## DOSSIERS

### **CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE ROUSSILLON**

Une nouvelle enquête publique sur ce projet a été clôturée le 20 juillet dernier.

Le dossier fait plus de 600 pages car il comporte l'enquête publique de 2017 + l'actuelle, la « nouvelle » étude d'impact n'étant qu'un complément à la précédente ainsi que toutes les annexes.

Avec l'aide inestimable de Jean-Marin Desprez – naturaliste reconnu basé à Carpentras– nous avons été en mesure de soumettre un argumentaire relatif aux nombreux manquements et insuffisances des études d'impact concernant la biodiversité. Ce dossier évoque la population de Pélobates Cultripèdes dont la présence sur le site est avérée par la dernière étude (avril 2022) du Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) PACA. Cette espèce est classée « en danger critique d'extinction » et n'est pas la seule protégée présente sur le site !

Cet argumentaire a été complété par un dossier élaboré par Maître Hequet centré sur les questions juridiques.

Luberon Nature tient à remercier celles et ceux d'entre vous qui ont bien voulu se joindre à notre action en adressant un argumentaire inspiré ou pas de celui que nous avons suggéré.

L'association reste très mobilisée et est dans l'attente du rapport d'enquête publique avec les contributions et l'avis de Mme le Commissaire enquêteur qui doit être publié le 20 août prochain.

## EVÉNEMENTS

### PLEINS FEU SUR LA POLLUTION LUMINEUSE

La rentrée verra le prolongement des conférences sur cette thématique. Elles seront proposées aux mairies telles que celle de Cabrières d'Avignon qui nous a fait connaître son vif intérêt sur le sujet.

En outre, un week-end est organisé à St Michel l'Observatoire les 24 et 25 septembre. Vous en trouverez les détails sur notre site

: <https://luberonnature.fr/event/evenements-a-saint-michel-lobservatoire/>

Il comportera une conférence d'initiation au sujet, ses impacts en particulier au niveau des observations à l'OHP (Observatoire de Haute Provence), les solutions et surtout fera état des démarches entreprises au niveau de la labellisation.

Ce serait également l'occasion de se retrouver lors d'un dîner puis d'une veillée d'observation. Le lendemain matin sera consacré à l'observation du soleil.

Luberon Nature participera de manière importante au financement de ces journées pour les adhérents qui souhaitent nous rejoindre pour cet évènement. Un formulaire d'inscription est disponible sur le site pour la réservation, le nombre de places disponibles étant limité à 30.

# Pollution lumineuse : Et dire qu'il suffit d'éteindre...

**D**ans le cadre de ses activités liées à la protection de l'environnement, l'association Luberon Nature avait invité, vendredi dernier, Karl Antier pour une conférence sur la pollution lumineuse.

Il faut reconnaître que notre conférencier, géophysicien de formation, a été lumineux. Une première partie a permis de bien comprendre ce que l'on entendait par pollution lumineuse, et, ses effets sur les observations astronomiques, la biodiversité, la santé, la sécurité, les budgets des collectivités...

Un tiers des habitants de cette planète ne verront jamais la voie lactée. Onze millions de points lumineux sont responsables de 4 % des émissions de gaz à effet de serre et de 41 % de la facture énergétique des communes. "Sournoise, précise Karl Antier, la pollution lumineuse est magique : il suffit d'éteindre et c'est fini !"

#### Une réglementation très peu appliquée

Et pourtant, les moyens de lutter contre la pollution lumineuse existent. L'arrêté du 25 janvier 2013 oblige les entreprises, les magasins et les administrations à éteindre leur éclairage, la nuit, après fermeture.



Le comité d'accueil de Luberon Nature autour du conférencier Karl Antier.

/PHOTO A.T.

Les arrêtés du 27 décembre 2018 apportent des avancées notables sur de nombreux points : horaires d'allumage et d'extinction, proportion de lumière, limitation des températures de couleur...

"Mais voilà, ajoute Karl Antier, cette réglementation est non seulement méconnue, mais aussi très peu appliquée." L'Associa-

tion Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) décerne un label Villes et villages étoilés qui a pour but la promotion et la mise en œuvre, pour les communes qui concourent, d'un éclairage public soucieux de la préservation de la biodiversité nocturne, de la santé des humains, des économies d'énergie, de la limitation des

gaz à effet de serre, et la capacité d'observation du ciel nocturne.

Un nouveau projet pour Luberon Nature ? Parions que l'association mettra tout en œuvre pour sensibiliser le public et les collectivités locales, et faire de notre Luberon une "Réserve de ciel étoilé". Il en existe quatre en France et vingt dans le monde.

Adrien TEMPORIN

---

## **ASSOCIATION LUBERON NATURE**

Association loi 1901, fondée en 1966 et agréée depuis 1979  
au titre de la protection de l'environnement

80 route de Cavaillon, Boite Postale 10, La Poste de Coustellet, 84660 Maubec  
Tél. +33 (0)7 49 67 85 86  
[info@luberonnature.fr](mailto:info@luberonnature.fr) | [www.luberonnature.fr](http://www.luberonnature.fr)

---

